

# Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (DEAP) – Cursus Partiel

Mis à jour le 13 avril 2026

## Conditions d'entrée et prérequis

Détenir un des diplômes suivants :

- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- Baccalauréat professionnel SAPAT
- Baccalauréat professionnel ASSP
- Titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles
- Titre professionnel d'Agent de Service Médico-Social
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale

## Public visé

Salariés ou Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un Congé de Formation, de reconversion...

## Rythme

Temps plein

## Validation

Le **Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture** s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel, selon les critères définis dans le **référentiel de certification**.

Le jury d'attribution du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture est la DREETS.

## Certification

Oui

## Modalités d'évaluation

Code RNCP : 35832 au 01/09/2025

## Objectifs professionnels

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

## Contenu

### **Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa quotidienne et de sa vie sociale**

Module 1 : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1 bis : Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

### **Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration**

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4 : Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

### **Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

### **Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

### **Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

Module 9 : Traitement des informations

Module 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques

**Période en milieu professionnel : durée selon diplôme détenu**

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Mises en situation professionnelles à partir des expériences professionnelles des apprenants ou d'expériences concrètes

Exercices pratiques sur plateau technique et simulations

# Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (DEAP) – Cursus Partiel

Evaluations ponctuelles en centre de formation  
Evaluations ponctuelles des compétences en milieu professionnel

## Entrée-sortie permanente

Non

Suivi Pédagogique Individualisé  
Travaux Personnels Guidés  
Accompagnement Pédagogique Individualisé

## Profil des intervenants

Formatrices permanentes Puéricultrice de l'IFAP, professionnels ayant une qualification en lien avec les thématiques et sujets traités (auxiliaire en poste, directrice de crèche, ergothérapeute, IDE, etc...)

## Les plus

### Taux de satisfaction

98%

### Réussite aux examens

100%

### Insertion professionnelle

100%

## Durée

Selon diplôme détenu avant l'entrée en formation

## Délais et modalités d'accès

Admission sur sélection : dossier et entretien.  
Période d'inscription de janvier à juin 2026

## Financements possibles

Prise en charge des frais de formation possible par le CPF, le Projet de transition Professionnelle, le Plan de développement des compétences

## Poursuite de parcours

Poste d'auxiliaire de puériculture dans des établissements hospitaliers, maternités, structures d'accueil de la petite enfance...

Evolutions possibles vers différents métiers : infirmier, cadre de santé

## Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035  
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019